
Les grosses ficelles statistiques de la maîtrise du chômage

Olivier Passet le 28/09/2020

Un président qui tient ses promesses, surtout quand ce sont des promesses de résultat, c'est rare. Emmanuel Macron avait promis de ramener le taux de chômage à 7% avant la fin du quinquennat, c'est chose faite. Le taux de chômage au sens du BIT a atteint 7,1% en France au deuxième trimestre, et même 7% tout rond en France métropolitaine. Et si l'on en croit Eurostat, ce taux serait de 6,9% en juillet. Nul ne crie victoire bien entendu. Ce résultat, on le sait, tient de l'artifice, et ne durera pas. Cet artefact relève principalement de l'impossibilité des chômeurs de se mettre en recherche active d'emploi, même si depuis le début de l'année, 715 000 emplois salariés ont été détruits ou non renouvelés. Cela étant dit, cette extraordinaire déconnexion du taux de chômage avec l'état réel de l'activité, nous en dit long sur la force des conventions en matière statistique et sur les limites de nos comparaisons internationales. Elle illustre en grandeur réelle, en grossissant le trait comme jamais, notre difficulté à objectiver la réalité par le chiffre, et l'illusion d'une neutralité statistique. Pour beaucoup le chiffre ne ment pas. Il doit couper court aux opinions fumeuses et aux ressentis. Or cette crise, aussi bien dans le domaine médical, où nul n'est capable de faire parler d'une seule voix les essais thérapeutique, que dans le domaine sanitaire, ou économique bat totalement en brèche cette croyance. Le chiffre est une construction humaine perfectible. Que nous dit au fond ce point bas du taux de chômage français. Simplement, que la France, avec un peu de retard sur d'autres pays, détient enfin la martingale du plein emploi. D'un plein emploi statistique à défaut d'être réel. Avec trois pratiques miraculeuses, empruntés aux bons élèves européens : Premier procédé miraculeux : le chômage partiel, qui pour le même coût qu'un chômeur classique, permet de maintenir la fiction d'un maintien en activité. Le salarié demeurant officiellement rattaché à son entreprise et touchant un revenu de remplacement, ne recherche pas d'emploi. Et au dernier comptage de la Dares, 1,3 millions de salariés étaient encore en activité partielle au mois d'août. Autrement dit, ce sont autant de personnes en sureffectifs qui ne basculent pas à ce stade dans la case chômage. Et le dispositif est programmé en 2021, pour couvrir encore un million de personnes. C'est considérable. Et c'est comme cela que l'Allemagne avait réussi à contenir la hausse du chômage en 2009 en dépit de la baisse de 5,7% de son PIB et à retrouver dès 2010 un taux de chômage inférieur à celui d'avant crise. Deuxième procédé décisif : les petits emplois fragmentés. Une activité partielle, ne serait-ce que d'une heure, au cours de la semaine de référence suffit à sortir un individu de la catégorie chômeur. Il en est de même pour appartenir à la catégorie A des chômeurs inscrits à Pôle emploi, qui fait figure de référence. Une activité partielle de moins de 78 heures au cours du dernier mois fait basculer en catégorie B et de plus de 78 heures en catégorie C. Plus on a d'alternance, d'apprentissage, de petits boulots d'appoints et moins la statistique du chômage porte la marque du sous-emploi, pourtant bien réel. Troisième procédé décisif : la formation, notamment celle des chômeurs. Sans préjuger de l'effet en termes d'employabilité des dispositifs d'accompagnement, un chômeur qui entre stage ou en formation sort mécaniquement de la statistique du chômage. Or les flux d'entrées en formation surplombent de 40% les niveaux de l'an dernier depuis la mi-juin. Il ne s'agit pas de dire que tout cela relève exclusivement de ficelles statistiques. Mais l'art de transformer le faible volume d'heures de travail en faible taux de chômage est un art importé du Nord de l'Europe et de l'Allemagne, que la France adopte et maîtrise de mieux en mieux. Fini les vieilles ficelles inefficaces des préretraites, de l'emploi aidé, de la baisse du temps de travail, lourdes et peu réactives en temps de crise. Les résultats sont là. Tous ces dispositifs ne permettront pas de camoufler intégralement la vague de licenciement qui se profile dans les mois à venir. Mais ils contribueront à atténuer les symptômes. Et à défaut d'agir sur le réel, les économistes sont devenus des maîtres dans l'art de la déconnexion ... Bourses déconnectées par la magie des taux zéro, emploi ou chômage déconnectés.... Nos économies en surcapacité se parent des habits du plein emploi... et font mine de s'étonner que l'inflation ait disparu.